

Infos retraités

N° 115
Août 2024



Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE

DOSSIER

PROTEGER ET AIDER MES PROCHES

P. 4 À 7



C'ÉTAIT MIEUX AVANT P. 10



LA LORRAINE - SON HISTOIRE AU
FIL DES SIÈCLES P. 22



2024 PALMA DE MAJORQUE
P. 26



| INDICATEURS GÉNÉRAUX | | |
|---|--------------|------------|
| POPULATION (Janvier 2024) | | |
| TOTALE | 68 473 433 | |
| dont 60 ans et plus | 27,73% | |
| ESPERANCE DE VIE à 60 ans (2023) | | |
| Hommes | 23,4 | |
| Femmes | 27,9 | |
| EMPLOI | | |
| Demandeurs d'emploi - Cat A - (31/03/2024) | 2 819 800 | |
| EVOLUTION PRIX À LA CONSOMMATION (avril 2024) | | |
| | 0,50% | |
| sur 12 MOIS | 2,20% | |
| INDICATEURS SOCIAUX | | |
| PLAFOND SECURITE SOCIALE | 01/01/2024 | 3 864 € |
| SMIC HORAIRE | 01/01/2024 | 11,65 € |
| SMIC MENSUEL (35 heures) | 01/01/2024 | 1 766,92 € |
| AUGMENTATION DES PENSIONS | | |
| Sécurité Sociale | 01/01/2024 | 5,30% |
| ARRCO/AGIRC | 01/11/2023 | 4,90% |
| CGP (Maintien de droit) | 01/01/2024 | 3,50% |
| INDICATEURS GROUPE BPCE | | |
| Nombre de salariés groupe BPCE | 31/12/2022 | 99 814 |
| dont salariés Caisse d'Epargne | | 32 967 |
| INDICATEURS GROUPE CGP | | |
| Nombre de salariés affiliés à la CGP | 31/12/2023 | 141 230 |
| Nombre de retraités recevant une pension de la CGP | 31/12/2022 | 27 471 |
| Régime Maintien de droit | | 24 029 |
| Retraite supplémentaire | | 17 015 |
| INDICATEURS GROUPE BPCE-MUTUELLE | | |
| Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus | 31/12/2023 | 73 376 |
| Nombre d'ayant-droit | 31/12/2023 | 149 354 |
| Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV | 31/12/2022 | 29 804 |

In memoriam

Notre amie Jocelyne

Alors que je m'apprête à rédiger l'éditorial de ce numéro de notre revue, j'apprends le décès de notre amie Jocelyne Motsch. Certes, je la connaissais depuis peu mais tout de suite une sorte de connivence s'est créée entre nous. Depuis ma prise de fonction, nous échangeons de temps en temps. Elle avait même envisagé de me rendre visite à Avignon. Jocelyne était une belle personne. Elle a tenu la trésorerie de notre fédération pendant 15 ans. Au nom

de la fédération nationale, j'adresse nos condoléances à sa famille ainsi qu'à nos amis de la section Lorraine. Nous lui rendons un hommage dans le présent numéro d'Infos retraités et nous aurons l'occasion d'évoquer plus longuement son engagement lors de nos assises à Paris.

Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5600 exemplaires • Réalisation : EDEP Conseil - 62 boulevard Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 76 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock, AHCE, Bernard Charrier, France 3 Alsace, FNRCE, Jacques Gauthier, André Sauter. Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr • 3^{ème} trimestre 2024

Sommaire

DOSSIER

Protéger
et Aider mes Proches 4

À DÉCOUVRIR - CULTURE

Louisa Paulin -
Ecrivaine occitane 8

À DÉCOUVRIR - LECTURE

Histoire du djihad :
des origines de l'islam à Daech 9

À DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

C'était mieux avant 10

DANS LE RÉTROVISEUR

Boire ou épargner 12

FNRCE - VIE STATUTAIRE

Au coeur du réacteur 14

FNRCE - CARNET NOIR

Décès de Michel Perron 17

FNRCE - CARNET NOIR

Au revoir Jocelyne 18

BPCE MUTUELLE

Mutuelle et CGP 19

À DÉCOUVRIR - SPORT

Gorges profondes 20

À DÉCOUVRIR - HISTOIRE

La Lorraine -
son histoire au fil des siècles 22

EURORENCENTRES

2024 Palma de Majorque 26

*Inséré dans le présent numéro,
un encart volant de 6 pages
intitulé "Protéger et Aider mes
Proches"*

Éditorial



Interrogations

Depuis les élections en France, européennes et législatives, nous pouvons nous interroger sur la situation de notre Pays. Aucune majorité ne s'est dégagée, le plongeant dans un chaos démocratique.

Notre pays est confronté à un énorme défi sur le plan économique et social. Nous avons une dette de 3159,7 M d'euros au 28 juin 2024 soit 112 % du PIB (produit intérieur brut). Le remboursement de cette dette va incomber principalement à nos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

ET DEMAIN ?

Certains promettent de passer le SMIC à 1600 euros nets et d'augmenter de 10 % le point d'indice des fonctionnaires. Promesses intéressantes, mais sont-elles réalisables ? En 1968, une augmentation du SMIG, à l'époque, et des allocations familiales, avait eu pour conséquence une dévaluation l'année suivante. Certes la consommation avait augmenté mais comme nous étions obligés d'importer, notre balance commerciale était très déficitaire, d'où la dévaluation.

En 1981, les mêmes causes (augmentations du SMIC et des allocations familiales) ont eu les mêmes effets mais nous ne pouvions pas dévaluer car nous étions dans le SME (Système monétaire européen). Alors, en 1983, un plan de rigueur a été décrété.

Mon propos peut paraître pessimiste mais malheureusement c'est la triste réalité. Peut-être faudrait-il étaler dans le temps ces mesures qui sont par ailleurs évidemment nécessaires.

QUANT AUX RETRAITES...

Des groupes de l'ex-majorité, et d'autres qui souhaitent accéder au pouvoir, envisagent d'augmenter la CSG pour les retraités. Ces derniers souhaitent quant à eux que leurs pensions soient indexées sur les prix et que le parlement soit saisi des textes concernant l'autonomie, le grand âge, la fin de vie et l'emploi des séniors. Ces propositions sont défendues par la CFR à laquelle notre FNRCE adhère et est représentée à son conseil d'administration.

Malgré les difficultés à venir tentons d'être optimistes et souhaitons surtout que nos gouvernants prennent des décisions qui tendraient à améliorer le sort des Français dans la durée.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur nous tous, je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous retrouver à Paris les 3, 4 et 5 octobre.

*Bernard d'Araquy,
Président de la FNRCE*

Le mot du Président

Notre fédération se doit de défendre les intérêts des retraités mais elle a aussi pour mission d'aider ses adhérents face aux difficultés occasionnées par les accidents de la vie et principalement lors d'un décès.

À cet égard, la commission "Protéger et Aider mes Proches" (PAP) a élaboré un document comportant un ensemble d'informations sur la sphère familiale, financière (retraites, comptes bancaires, etc.) destiné à aider le conjoint ou une personne de confiance, lorsque le problème survient.

Nous souhaitons que chaque adhérent puisse s'approprier ce document.

Avant la Covid, il avait été décidé de nommer des correspondants régionaux : nous avons pu le faire dans chaque région malgré le délai inhérent à la pandémie. Une formation leur a été dispensée en ce mois de juin, afin de leur permettre d'apporter aide et assistance, pour mieux appréhender les différents aspects administratifs et financiers consécutifs à un décès, mais également pour renseigner le document joint si besoin, et enfin pour effectuer les démarches indispensables.

Je tiens à remercier la commission chargée d'élaborer ce document et en particulier Marc Darriet, André Buhler et Gérard Hocquart, qui ont beaucoup œuvré pour sa réalisation et sa mise en application.

*Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE*

Protéger et aider mes proches

Dès les années 2018/2019, la Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Épargne a constitué une Commission pour mettre en place des outils d'aide à destination de nos adhérents frappés par un deuil familial.

Et, dès la fin 2019 une équipe de correspondant(e)s a été formée sur le plan national.

Malheureusement à peine 2 mois plus tard se déclenchait la crise du COVID qui n'a pas permis à certaines sections régionales de mettre réellement les personnes et les outils en place.

UNE AMBITION : ACCOMPAGNER NOS ADHERENTS ET LEURS PROCHES

La crise passée, la Commission a repris ses activités en 2023/2024 pour aboutir à la mise en place d'un réseau national de correspondant(e)s formé(e)s à l'accueil des personnes en deuil et aux conseils à leur délivrer dans cette difficile situation.

Ces conseils tournent principalement autour des questions relatives aux différentes caisses de retraite qui sont amenées à intervenir, notamment au titre



des pensions de réversion ; il en va de même pour notre mutuelle, BPCE Mutuelle.

Nous en profitons pour remercier les responsables d'EPS (Ensemble Protection Sociale) et de BPCE Mutuelle qui ont bien voulu faciliter l'organisation de cette formation des correspondant(e)s à Paris le 19 juin dernier et transmettre leur savoir à nos collègues de l'ensemble des régions françaises.

LA COMMISSION PAP

Mise en place depuis 2018, cette Commission se réunit régulièrement (en général en visio conférence) sous l'égide de son animateur **Marc Darriet** (Section Aquitaine).

Il est entouré de :

- **Monique Boutavin** (Présidente de la Section Languedoc – Roussillon)
- **Bernard d'Araquy** (Président National et Président de la Section Ile de France)
- **André Buhler** (Président de la Section Alsace)
- **Gérard Hocquart** (Président de la Section Lorraine)
- **Jean-Max Léger** (Président de la Section Centre Val de Loire)
- **Jacques Gauthier** (Section Ile de France)

Merci à eux pour cet engagement renouvelé et pour tout ce travail réalisé pour « Protéger et Aider nos Proches ».

LE RÔLE DU CORRESPONDANT

Le (la) correspondant(e) PAP (Protection et Aide des Proches) est là pour écouter, identifier et orienter les personnes qui le sollicitent. Notre collègue n'est pas le « couteau suisse » capable de répondre à toutes les questions. Il (elle) ne se substituera pas à vos démarches nécessaires, ni aux professionnels du domaine. Il (elle) est un(e) collègue retraité(e) comme vous, bénévole... qui, par ses renseignements, facilitera vos démarches.

LISTE DES CORRESPONDANTS (CI - CONTRE EN PAGE 7)

UN DOCUMENT INNOVANT ET PERSONNEL

Lors de ses travaux notre Commission Nationale s'est rendue compte que pour éviter de se retrouver en difficulté lorsque survient le « coup dur », il valait beaucoup mieux anticiper dès à présent en partageant soit avec le conjoint, soit avec une personne de confiance du cercle familial (ou en dehors, pourquoi pas ?) tout un ensemble de renseignements relatifs à la vie de la famille pour « Préparer... Anticiper... Prévenir ».

Nous avons classé ces différents points à aborder selon 4 domaines :

1. la sphère « familiale »
2. la sphère « financière »
3. la sphère « retraite »
4. la sphère « santé »

Et nous avons traité un autre point important : « Les bonnes questions à se poser dès maintenant ».

Vous trouverez le détail de toutes ces questions à aborder avec vos proches dans un document de 6 pages qui est joint à ce numéro 115 d'Infos Retraités.

Il s'agit :

- d'un support pour alimenter un travail de réflexion
- d'un document qui peut être utile à toutes et à tous
- d'un document strictement personnel, simple d'utilisation
- d'un document qui facilite votre vie quotidienne grâce à une réflexion partagée.

A terme, il pourra aider le conjoint, les enfants, la personne de confiance, à réaliser un certain nombre de démarches dans un cadre préparé.

Nous mettons ce document à votre disposition pour



alimenter votre réflexion au sein de votre famille, vous pouvez l'utiliser comme bon vous semble. Il ne sortira pas de votre environnement familial.

Conservez-le ! Viendra certainement le moment où il vous sera utile.

Soyez bien convaincus que cette approche est unique à ce jour. A vous d'en faire le meilleur usage.

Si vous avez des questions complémentaires, vous pouvez vous adresser aux correspondants(es) de votre Section Régionale de la Fédération Nationale des Retraités.

« Organiser sa retraite, c'est protéger ses proches ! »

*Pour la Commission
Marc Darriet & André Buhler*

| Origine | Nom prénom du correspondant | Mail @ | Mobile |
|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------|
| GROUPE TRAVAIL PAP | d'ARAQUY Bernard | ba84000@gmail.com | 06.14.53.39.21 |
| | BOUTAVIN Monique | monique.boutavin@gmail.com | 06.18.92.75.57 |
| | BUHLER André | buhlerandre@gmail.com | 06.58.58.82.30 |
| | HOCQUART Gérard | gerard.hocquart@gmail.com | 06.14.96.25.26 |
| | GAUTHIER Jacques | jjgo@orange.fr | 06.49.93.74.72 |
| | LEGER Jean-Max | legerjeanmax@gmail.com | 06.63.63.99.09 |
| | DARRIET Marc | marc.darriet@free.fr | 06.46.49.71.31. |
| ALSACE | KOPP Agnès | agneskp67@gmail.com | 06.83.44.87.34 |
| | FISCH André | andre.fisch@wanadoo.fr | 06.33.90.99.71 |
| | FASSEL Angèle | angfassel@gmail.com | 06 71 40 68 69 |
| AQUITAINE | DARRIET Marc | marc.darriet@free.fr | 06.46.49.71.31 |
| | SAUSSET Claude | csausset@gmail.com | 06.88.04.96.65 |
| AUVERGNE | BRIANCON Patrick | patbriancon@outlook.fr | 07.77.90.67.09 |
| | SELAQUET Gérard | g.selaquet@free.fr | 06.30.44.11.01 |
| BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ | MAUFFREY Michel | michelmauffrey1@gmail.com | 07.67.00.47.01 |
| | | sperrier@orange.fr | 06.12.23.11.36 |
| BRETAGNE / PDL | PAGER Michel | michelpager@hotmail.com | 06.50.87.79.10 |
| | HERNOT Michel | michelhernot@orange.fr | 06.02.24.97.78 |
| CENTRE | MONTUENGA Françoise | francoisemontuenga@gmail.com | 06.81.02.54.43 |
| | PAGEAULT Michel | Michel.pageault37@orange.fr | 06.15.89.49.30 |
| CHAMPAGNE – ARDENNE | ORBAN Agnès | orban.agnes@orange.fr | 06.64.19.25.41 |
| | HEU Jean-Paul | jpheu51@gmail.com | 06.12.73.41.26 |
| ILE-DE-FRANCE | GAUTHIER Jacques | jjgo@orange.fr | 06.49.93.74.72 |
| | POISSONNET-GOIX Janine | jpoissonnetgoix@gmail.com | 06.37.17.23.24 |
| | BLUMENFELD Michel | blumenfeld.mic@hotmail.com | 06.08.05.77.88 |
| LANGUEDOC – ROUSSILLON | BOUTAVIN Daniel | danielou48@gmail.com | 06.95.00.56.00 |
| | GOUNELLE Jean-Louis | gounelle.gestion@laposte.net | 06.14.18.68.48 |
| LIMOUSIN | BESSOULE Nicole | nicole.bessoule@cegetel.net | 06.20.79.56.44 |
| | BILLOT Huguette | huguette.billot@wanadoo.fr | 06.70.30.00.14 |
| LORRAINE | APPERT-RAULLIN Chantal | appertch57@gmail.com | 06.76.53.33.37 |
| | RAGOT Gilles | gilles.ragot@orange.fr | 06.11.78.33.38 |
| | VAXELAIRE Christian | vaxelaire45@gmail.com | 06.87.74.24.83 |
| | VANNESSON Francine | zoun25037@gmail.com | 06.88.48.73.82 |
| MIDI – PYRÉNÉES | FABRIES Véronique | vero.fabries81@gmail.com | 06.63.68.43.20 |
| | SCHAUB Jacqueline | schaub.m@wanadoo.fr | 06.80.04.66.69 |
| | VILLENEUVE Viviane | viviane.villeneuve@yahoo.fr | 06.66.37.72.54 |
| HAUTS DE FRANCE | LEROY Guy | guyetvero@free.fr | 06.22.45.71.10 |
| | BULTEL YVON | ybultel@wanadoo.fr | 06.18.56.20.57 |
| NORMANDIE | CORMIER Ginette | gincormier@orange.fr | 06.86.02.01.60 |
| | GAUTIÉ Daniel | daniel.gautie@orange.fr | 06.03.70.69.15 |
| POITOU – CHARENTES | PAULIAT Philippe | philippe.pauliat@wanadoo.fr | 06.35.16.46.74 |
| | JAVELOT Rémy | remy.javelot@free.fr | 06.64.91.54.33 |
| P.A.C.A. – CORSE | GAXOTTE Alain | alain.gaxotte@gmail.com | 06.40.18.79.70 |
| RHONE – ALPES | GUICHARDAN Patrick | guichardan_patrick@orange.fr | 06.13.83.30.77 |
| | PÉRUSET Jean-Baptiste | jbperuset@orange.fr | 06.08.72.07.86 |

Louisa Paulin : écrivaine occitane



Née le 2 décembre 1888 à Réalmont, un gros bourg rural situé au centre géographique du département du Tarn, Louisa Paulin est issue d'un milieu modeste. Elle commence par obtenir une bourse d'étude à l'école primaire supérieure¹ (EPS) de Castelsarrasin, et n'en reste pas là...

Elle est reçue au concours de l'école normale dans le Tarn puis, à dix huit ans à peine, elle est nommée institutrice et va occuper plusieurs postes dans le département. Elle est ensuite promue professeur adjoint à l'EPS d'Albi.

Elle se marie en 1907 avec un instituteur de sa promotion, trois enfants vont naître de cette union, tous décédés en bas âge, vraisemblablement de la même maladie qui l'emportera plus tard. À la suite de ce mariage malheureux elle divorce et rejoint la ville de Tulle où elle restera 18 ans.

EVEIL LITTÉRAIRE

C'est dans ce Limousin que commence sa vie littéraire, elle collabore à différentes revues et écrit des recueils de poèmes.

En 1930, les premiers signes de sa maladie apparaissent. Elle est mutée à Albi et y restera deux ans avant de prendre une retraite anticipée à quarante-quatre ans.

À cette époque, elle effectue un voyage en Catalogne qui lui fait découvrir la langue catalane.

Dès son retour elle va reprendre l'étude de la langue occitane au Collège d'Occitanie de Toulouse, où elle va se lier d'amitié avec les félibres² et des auteurs occitans.

Elle va désormais écrire en occitan et publier des poèmes en langue d'oc et en français.

Sa maladie, une neuropathie amyloïde, l'empêche désormais de se déplacer et c'est de sa maison de Réalmont qu'elle va se livrer à une correspondance

assidue avec les écrivains régionaux et publier des poèmes et des récits.

Elle va peu à peu perdre son autonomie et décédera aveugle le 23 avril 1944 à cinquante-six ans. Ses amis vont, après sa mort, publier de nombreux ouvrages toujours disponibles aujourd'hui aux Éditions Vent Terral.

SON ŒUVRE

L'œuvre de Louisa Paulin est reconnue pour sa qualité littéraire. Elle est aujourd'hui, après Jean Boudon, l'auteur occitan le plus publié. Dans la région d'Occitanie de nombreux établissements portent son nom.

Parmi ses écrits les plus emblématiques il faut citer, son journal (en 1912), les poèmes « *Sorgas* », « *Quatuor* » écrit avec René Rouquier qui sera le président de la revue du Tarn, « *Je voudrais bâtir une ville heureuse* » publié en 1986, « *Direm a la nostra nena* » petit recueil de poésie et « *Les correspondances avec René Rouquier et Antonin Perbosc* » un félibre de Montauban.

Michel Bousquet

POUR QUI VEUT APPROFONDIR

Les Éditions VENT TERRAL, 45 av.
Pierre SOUYRIS, Pôle d'activité Val 81,
81340 VALENCE D'ALBIGEOIS
Tél. : 05 63 56 46 87
Contact : info@vent-terral.com

¹ L'ancêtre de nos collèges

² Écrivains, poètes de langue d'oc.

Histoire du djihad, des origines de l'islam à Daech

Les terroristes font toujours référence au djihad. Mais de quoi s'agit-il vraiment ? L'historien Olivier Hanne retrace son histoire pour mieux comprendre les enjeux actuels de cette notion.

Il nous raconte dans son livre qu'il n'y a pas de lecture « objective » du Coran : tout lecteur est contraint d'utiliser une grille interprétative. Les croyants passent pour cela par les écrits des grands imams de la tradition, des exégètes et des juristes. Tous distinguent le djihad dans sa version militaire d'autres formes plus symboliques : effort moral sur soi-même, du comportement, etc.

INTERPRÉTATION BIAISÉE

Les djihadistes veulent faire croire qu'ils s'inspirent uniquement du Coran, mais pour cela piochent des versets (ou des demi-versets) qu'ils érigent en absolu, tout en écartant ceux qui pourraient les contredire. Et pourtant, l'ennemi doit être traité avec équité (sourate 5 verset 2), la violence interrompue dès que l'adversaire renonce à la force (sourate 2, 192-194, ou 4, 90)...

Olivier Hanne affirme que le djihadisme est une résurgence des théories médiévales du djihad, en dehors de leur contexte initial, et toujours manipulées par des groupes armés en opposition avec les pouvoirs en place.

Or ceux-ci, avant 1945, étaient des pouvoirs coloniaux-britanniques ou français, puis des Etats indépendants mais inscrits dans le giron occidental. Les mouvances djihadistes sont apparues dans des contextes postcoloniaux. Daech est né de l'effondrement de l'Irak après l'occupation américaine de 2003.

RÔLE DES MASS MÉDIAS

Le rôle des médias de masse dans la « démocratisation » du djihadisme est important.

Alors que les pouvoirs souverains jusqu'à l'époque moderne avaient toujours cherché à s'arroger le monopole du djihad armé, celui-ci leur échappe totalement au XX^{ème} siècle. Une multitude d'intellectuels prétendent ranimer ce « devoir oublié » en contournant l'obéissance politique et en réveillant les foules. Pour cela, ils ont besoin d'une forte communication de masse. Ce sont d'abord les journaux puis, à l'époque d'Al-Qaïda, les cassettes audios et vidéos et enfin la généralisation d'internet avec Daech.

La question qu'on se pose « Si le djihad existe, l'islam peut-il être pacifique ». L'auteur nous montre la complexité des réalités derrière le concept de djihad, or l'écrasante majorité des intellectuels et juristes musulmans considèrent d'abord le terme sous l'angle pacifique de la lutte intérieure contre son propre mal. Mais l'interprétation militaire reste possible.

L'islam est parcouru par ses propres contradictions, tout comme les Européens sont prisonniers de valeurs antinomiques : démocratie contre identité, universalisme contre patriotisme.

Yvon Bultel



Histoire du Djihad
Des origines de l'islam à Daech
Olivier Hanne –
512 p.
Editions
TALLANDIER

C'était vraiment mieux avant ?

Le 13 juillet 1965 la loi portant sur la réforme des régimes matrimoniaux permettait aux femmes de travailler sans le consentement de leur mari. Depuis bientôt soixante ans, notre société a permis à chacune de revendiquer l'égalité et la liberté qui lui étaient dues, avec plus ou moins de succès il faut le reconnaître.

Mais voici que le Haut Conseil à l'Égalité, dans son dernier rapport annuel sur le sexisme remis en janvier dernier, alerte sur la montée d'un mouvement ultraconservateur qui se développe depuis 2017, année de l'élection de Trump aux Etats-Unis : la « Tradwife », pour traditional wife, ou la « femme traditionnelle » en français.

SOIS BELLE ET TAIS-TOI !

« Je mets les désirs de mon mari avant les miens », ainsi s'expriment des jeunes femmes qui ont fait le choix de ne pas avoir d'activité professionnelle pour se consacrer totalement à l'entretien de leur logement, au bien-être de leur époux et de leurs enfants, réaliser des prouesses culinaires en passant de trois à cinq heures aux fourneaux quotidiennement, tout en prenant soin de leur apparence...

Elles prônent les valeurs du sacrement du mariage et ont une vision romancée des bienfaits d'une vie agraire où jardinage, crochet et lecture sont des loisirs fortement recommandés. Elles veulent être féminines, soumises, belles et gentilles. Bref elles adhèrent au modèle de la femme parfaite du milieu du siècle dernier.

LA SOUMISSION EN Credo

Ce retour aux valeurs de la parfaite ménagère des années 50-60, telle qu'on peut la découvrir dans certains manuels de l'époque, pourrait prêter à sourire si ce n'était le fruit de discours empreints d'une sombre nostalgie, qui aspirent à se répandre. La française Hanna Gas, 36 ans, a d'ailleurs créé





un blog « Apprendre les bonnes manières » dont le nombre de vues fait trembler.

Ce mouvement sociétal, qui fustige les femmes ambitieuses, sexuellement libérées et poursuivant des carrières prestigieuses, revendique aussi l'assignation genrée des rôles dans la vie quotidienne des couples, la subordination de l'épouse au mari en référence à la Bible et développe le repli sur soi et la peur de l'autre.

En lisant ces lignes, certains d'entre vous peuvent sourire et d'autres aller jusqu'à soupirer : « Ah ! Le bon temps ! ». Nostalgie, quand tu nous tiens...

NE PAS RENONCER !

Depuis des décennies et non sans mal, nos mères et nos grands-mères nous ont ouvert une à une

des portes afin que nous puissions être libres de nos actes et de nos pensées. Si le chemin d'une réelle et totale égalité est encore long, l'idée de piétiner ces conquêtes obtenues de haute lutte paraît insupportable.

Dans une société en crise, certains retours en arrière peuvent sembler protecteurs mais ils sont d'abord et surtout dévastateurs.

La plus grande vigilance s'impose donc pour protéger les jeunes générations qui, faute de références, pourraient se laisser tenter par le miroir aux alouettes d'un modèle qui, à l'époque, n'avait rien d'un choix mais soumettait la plupart des femmes !

Véronique Fabriès

Boire ou épargner, pourquoi choisir ?

Les cafés-cagnottes nés avant les Caisses d'épargne, sont des lieux particuliers, où l'on va au café, certes pour boire un verre, rencontrer des amis mais aussi... épargner !

Aller au café du coin pour y rencontrer les amis, boire un verre et en profiter pour faire un dépôt sur son compte est une pratique toujours en vigueur dans plusieurs communes de l'Est et du Nord de la France. Ici, passer du compte au comptoir est chose facile, puisqu'une boîte, fixée au mur du café, est mise à la disposition des épargnants-consommateurs. Ils déposent leur épargne dans la boîte divisée en quelques dizaines de casiers numérotés, attribués aux titulaires-clients pour y déposer leur pécule.

Cette pratique est née du monde ouvrier, notamment des mineurs, à une époque¹ où le pays comptait plus de cafés que de banques et où le bistrot constituait un des points centraux de la vie sociale du village.

CLUBS D'ÉPARGNE

Constituer une petite épargne à partir de la monnaie rendue au comptoir a fait naître l'idée de ces tirelires dans la perspective d'une dépense future - souvent les fêtes de fin d'année ou le carnaval - et d'en confier la garde au tenancier du café.

Plus tard, cette pratique s'est structurée au sein de clubs d'épargne formés par les épargnants-clients du café. Les membres du bureau de l'association procèdent périodiquement à un relevé consigné en un livre et les fonds sont déposés à la banque sur un compte ouvert au nom de l'association. Si les cagnottes étaient auparavant ouvertes une fois par an, dorénavant les relevés se font régulièrement (une ou deux fois par mois).

Ces clubs d'épargnants particuliers sont gérés par un bureau qui veille à son bon fonctionnement.

Celui-ci répond de règles précises, codifiées en un règlement qui impose notamment aux titulaires d'un casier de s'acquitter d'une cotisation auprès du club et de s'engager à effectuer un versement minimum mensuel (généralement 5 €) au risque de s'exposer à une amende.

SUBSTITUT AUX BANQUES

À l'origine, la démarche semble peu ou prou dictée par les mêmes préoccupations que celles ayant prévalu à l'institution des caisses d'épargne : lutter contre les addictions (jeu, cabaret, alcoolisme...). L'objectif semble cependant moins répondre de la morale sociale que du pragmatisme : se constituer un pécule pour faire la fête !

Aujourd'hui, prévaut encore pour les membres de ces communautés, le lien social entretenu autour de cette activité. Le cafetier y voit aussi un intérêt de fidélisation de sa clientèle. Les cagnottes de café sont aussi présentes dans d'autres pays d'Europe : Suisse, Belgique, Allemagne...

MAINTENIR UN LIEN SOCIAL

On voit que l'intérêt financier n'est pas l'objectif poursuivi par ces épargnants. Ceux-ci restent attachés à perpétuer cette fonction dans laquelle ils voient avant tout un intérêt social par le lien qu'elle permet d'entretenir entre les épargnants, par ailleurs clients du café hôte.

Aujourd'hui en voie d'extinction, cette institution a longtemps fait partie du paysage de nombreuses communes. Au temps où les cafés se comptaient à plusieurs exemplaires dans le moindre village,

¹ Les premières cagnottes datent du début du 19^{ème}

la pratique était inhérente à celle du bistrot, les cagnottes fleurissaient à l'envi.

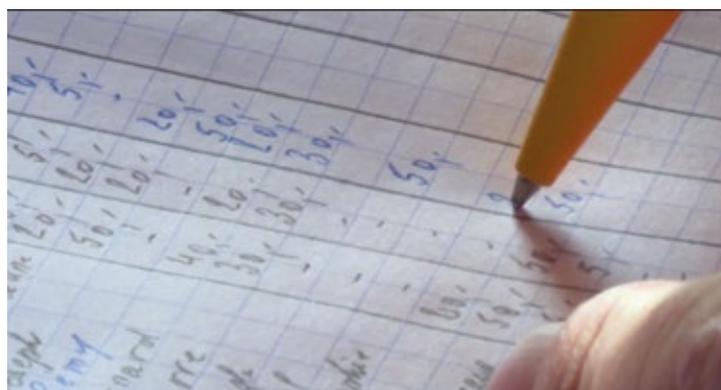
La disparition de nombreux estaminets et le désintérêt de la clientèle pour ce type d'épargne, quelque peu baroque, marque un lent déclin des cagnottes. Il faut aussi ajouter les problèmes de sécurité. En effet, même si les relevés se font aujourd'hui très régulièrement, il n'en demeure pas moins que ces boîtes constituent une source de tentation évidente pour des personnes mal intentionnées. La presse locale relate quelques mauvaises surprises pour les épargnants, au moment du relevé de cagnottes, découvertes vides, à la suite de coupables détournements. Rapines opérées, aussi parfois par quelques gestionnaires indéliçats !

BISTROT VERTUEUX !

Ce mode d'épargne n'a jamais été un système concurrent des comptes et livrets bancaires, sa finalité et ses modalités de fonctionnement étant très éloignées des supports proposés par les établissements financiers. Il est cependant intéressant de noter qu'il s'est développé pour répondre à un besoin relevant du champ d'exploitation des banques, auquel ces dernières auraient pu répondre... si elles avaient alors existé !

Notons aussi que le mouvement philanthropique qui a prévalu à la création des Caisses d'épargne, entendait éloigner les ouvriers des lieux de « perdition ». Or c'est dans ces lieux que le système des cagnottes est né. À n'en pas douter, les cafés, bars et autres bistrots, de tout temps dépeints comme des lieux de détresse, semblent être à même de cultiver aussi quelques vertus.

Serge Huber



L'ÉPARGNE CHEZ LES GILLES

A Binche (Belgique) le terme de cagnotte est toujours bien présent dans le cadre de la participation au carnaval qui représente pour un Gille² et sa famille un certain budget. Pour alléger la note, chaque société de Gilles organise une cagnotte qui permet à ses membres d'épargner tout au long de l'année en vue des festivités. L'épargne avec intérêts est reversée la veille du Carnaval. Par extension, une « cagnotte » désigne aussi le groupe de Gilles ou d'amis qui se rassemblent pour le carnaval.

² Personnage haut en couleur incontournable du carnaval de Binche (Belgique)

Au cœur du réacteur

Dans notre dernier numéro d'Infos retraités nous faisons état des premières assemblées générales de nos sections régionales. Voici quelques autres aperçus de celles qui se sont déroulées depuis lors. Le plaisir de se retrouver et la joie de partager un moment de convivialité entre anciens collègues présidaient à ces réunions qui constituent cependant un événement statutaire majeur pour nos sections !

AQUITAINE

C'est par un 28 mai ensoleillé que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la section Aquitaine de la FNRCE.

Les confortables installations du centre Sourcéo de Saint Paul les Dax, dans le sud des Landes, accueillent les participants à cette AG dont on peut regretter qu'ils n'aient pas été plus nombreux. Alors que les accompagnants profitaient d'une agréable promenade autour du Lac de Christus tout proche, les participants à l'AG ont entendu et validé le rapport moral et d'activité qui a notamment mis en valeur les 22 nouvelles adhésions survenues durant le premier trimestre. Le rapport financier a permis de constater le bon état des finances qui donne à la section les moyens d'agir, et notamment d'envisager des rencontres thématiques délocalisées.

Bernard d'Araquy, Président de la FNRCE, a tracé les projets nationaux de la Fédération et une visio avec Frédéric Bourg (DG d'EPS) a permis d'échanger sur l'actualité de BPCE Mutuelle et de la CGP. Quant à l'actualité de la CEAPC elle fut exposée par Jérôme Gouvet, Directeur de territoire.

On évoqua ensuite le démarrage effectif des activités de l'amicale inter régionale (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin et Midi-Pyrénées) à laquelle la Fédération délègue l'organisation d'événements ludiques et conviviaux qui ne découleraient pas de rendez-vous statutaires : déjà deux voyages au programme...

Un apéritif debout a favorisé l'approfondissement des échanges avant que la table n'appelle l'ensemble des participants à un repas fort apprécié. Rendez-vous l'an prochain !

Bernard Charrier



MIDI-PYRÉNÉES

Le 29 avril, 70 participants ont affronté la pluie et les embouteillages pour participer à l'Assemblée Générale de la section Midi-Pyrénées, au siège Toulousain de la Caisse d'Épargne.

Bien que le programme ait été chargé, l'auditoire a prêté une attention soutenue aux diverses interventions. La présidente a ouvert les hostilités avec un rapport moral et d'activité bien fourni suivie par Viviane Villeneuve et son rapport financier validé dans la foulée par les vérificateurs aux comptes.

Les invités ont ensuite pris le relais. Céline Garnier pour EPS a présenté les évolutions de notre mutuelle et apporté des précisions toujours utiles et Bernard d'Araquy, qui nous faisait l'honneur d'être présent, a évoqué la vie de la FNRCE et les Assises 2024.

La représentante du CSE a rappelé les divers avantages dont les retraités continuent à bénéficier.

Enfin, Messieurs Moisan et Berthelier, respectivement en charge de la Banque de Détail et de la Banque de Développement Régional au sein du Directoire, ont présenté les évolutions et les projets de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées.

Tout ce petit monde s'est retrouvé pour un apéritif musical auquel le Président du Directoire est venu se joindre en voisin. Cette manifestation cordiale s'est achevée par un déjeuner fort apprécié par les participants.

Véronique Fabriès



LORRAINE

Par une température estivale, le 5 avril 2024, s'est tenue la 36^{ème} Assemblée Générale de la section Lorraine de la FNRCE, dans le magnifique complexe de la Rotonde de Thaon-les-Vosges. Depuis plusieurs années, le nombre de participants ne cesse d'augmenter, et ce fut une nouvelle fois le cas en 2024 : 105 d'adhérents à l'AG, un record ! ... et près de 160 convives au déjeuner, avec les accompagnants, enchantés de leur visite à l'imagerie d'Épinal.

Des applaudissements ont salué les différents intervenants : Frédéric Bourg pour EPS, Eric Saltiel, membre du Directoire pour la CEGEE, Patrick Nardin, Maire d'Épinal et ancien cadre du réseau Caisse d'Épargne, Michel Outrey représentant la Fédération Nationale mais aussi les intervenants lorrains notamment lors de l'appel des nouveaux adhérents : 30 au 1^{er} avril



2024, encore un record pour notre petite section ! Les participants, lors des débats, ont apprécié l'aide ponctuelle du Conseil Fédéral Lorrain dans certaines situations particulières : Accompagnement à la suite de décès, maladie, gestion bancaire, impôts... Autre satisfaction, pour notre Conseil Fédéral, celle des adhésions globales arrêtées au 5 avril 2024 : 315, nombre record jamais atteint par notre section lorraine ! Belle récompense pour le Conseil Fédéral de Lorraine !

Gérard Hocquart

ALSACE



« Carton plein ! » : c'est ainsi que l'on pourrait qualifier l'AG de la section Alsace qui s'est déroulée le 4 avril dernier dans les salons de l'Hôtel Val Vignes, idéalement situé au centre de l'Alsace, juste en dessous du Château du Haut Koenigsbourg, bien connu des visiteurs de notre région.

Fidèles à leurs habitudes, nos adhérents se sont déplacés en nombre... en effet, 155 personnes se sont rencontrées une nouvelle fois cette année pour cette réunion à la fois informative et conviviale à l'invitation du Président André Buhler et de son Conseil Régional.

L'AG a été rehaussée par la présence du DRH de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, Eric Saltiel et celle du trésorier national Marcel Durieux qui représentait le Bureau de la Fédération.

Après 2 h de réunion, un déjeuner en commun a rassemblé l'ensemble des convives pour des échanges entre collègues qui se sont prolongés tout au long de l'après-midi. C'est aussi l'un des objectifs de cette manifestation !

André Buhler



RHONE-ALPES

Les Assises Régionales de la section Rhône-Alpes ont été empreintes d'une indéniable hauteur, d'abord de vue puisqu'elles se tenaient au 26ème étage de la Tour Incity à Lyon, le 2 avril 2024, ensuite par la qualité des invités : le Président de la Fédération, Bernard d'Araquy, le nouveau Président du Directoire Rhône-alpin, François Codet, et en vidéo Hervé Tillard, Président de BPCE Mutuelle.

Seul, le nombre de participants ne fut, hélas, pas tout à fait à la hauteur.

L'événement a été organisé et animé avec brio par le Président local, qui est aussi membre du bureau national, Marcel Durieux. Le trésorier de la section locale a pu annoncer l'arrivée de 28 nouveaux adhérents depuis le début de cette année à la suite de l'exploitation du fichier issu de BPCE Mutuelle.

Le repas de clôture de ces Assises lyonnaises se tint, logiquement, au restaurant « Chez les Gônes », dans les Halles Paul Bocuse.

Gérard Mottu



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ce sont 130 participants qui se sont retrouvés le 3 avril près de Montpellier, au Mas de Saporta. Une Assemblée générale vivante et conviviale avec la participation de Bernard d'Araquy, Président de la FNRCE et Céline Garnier représentant EPS. À l'issue, les participants ont poursuivi autour d'un sympathique apéritif, suivi d'un repas offert par la section régionale. Tous ravis de se retrouver dans une ambiance conviviale avec leurs anciens collègues de travail !

Monique Boutavin



FNRCE | CARNET NOIR

DECES DE MICHEL PERRON

La FNRCE perd son commissaire aux comptes

Michel est entré à la Caisse d'Épargne de Dole dans le Jura (39) en 1974 comme comptable, Agence Rockefeller. Il œuvre à la création et au rayonnement de nouvelles agences : Pointelin, La Bedugue, Tavaux, Damparis, ainsi que pour la fusion avec la Caisse d'Épargne de Poligny (39).

En 1991, il intègre la nouvelle Caisse d'Épargne de Franche-Comté au siège de Besançon (25) et prend la Direction du Service Budget Fournisseurs. En 2006, il rejoint la nouvelle Caisse d'Épargne Régionale Bourgogne Franche-Comté jusqu'à son départ en 2012.

Très attaché aux valeurs de l'Écureuil, il devient membre de la FNRCE, section Bourgogne Franche-Comté, et intègre le Conseil Fédéral puis le Bureau Fédéral dont il devient la cheville ouvrière.



Michel aime tant la famille « Écureuil » qu'il s'investit dans la création de notre revue régionale « Retraitécureuils ». Nous découvrons alors ses talents de cruciverbiste et lui confions l'animation de la page « Jeux ». Sous son impulsion naît également le « Club des Jeunes Retraités Dolois ».

Enfin, il y a quelques années, il devient notre éminent Commissaire aux comptes au niveau national.

À sa famille et à ses proches la FNRCE tient à témoigner toute sa reconnaissance et présente ses sincères condoléances.

Michel Outrey

FNRCE Bourgogne Franche-Comté

Au revoir Jocelyne

Jocelyne Motsch nous a quittés, subitement le 16 juillet 2024. Son parcours dans le réseau mais aussi son engagement au sein de la fédération nationale des retraités ont été soulignés lors de ses obsèques. C'est ce que nous souhaitons vous faire partager aujourd'hui.



Lorraine originaire des Vosges, Jocelyne avait fait ses études primaires à Épinal avant de rejoindre Nancy pour les études secondaires.

AU NIVEAU PROFESSIONNEL

Après un bref passage au Crédit Lyonnais, elle prit la Direction de l'agence de Rambervillers, rattachée à cette époque à la Caisse d'Épargne d'Épinal.

Elle évoquait souvent cette première étape avec son amie Jocelyne K... lors de mémorables fêtes de la tête de veau...

Elle rejoignit ensuite le siège à Épinal, prenant en charge la formation et l'organisation en sa qualité d'adjointe au mandataire social.

Lors de la création de la Caisse d'Épargne des Pays Lorrains, regroupant 9 caisses du sud de la Lorraine, elle fut nommée Directrice de la production bancaire du département des Vosges, tâche très difficile, le personnel venant d'horizons les plus divers avec des méthodes de travail à définir, intégrant la nouvelle informatique !

Forte de la réussite de cette importante mission, elle gagna l'estime de la direction et à la suite du regroupement des centres administratifs à Nancy, se vit confier des missions spécifiques liées à l'organisation : uniformisation des procédures de travail, organisation des directions... avant d'être nommée Directrice des ressources humaines.

Elle s'éclata dans cette dernière fonction, notamment

dans le domaine de l'organisation des assemblées générales et des réunions des Sociétés Locales d'Épargne, où elle excellait grâce à son sourire, ses qualités d'écoute et d'accueil des clients sociétaires.

SES ENGAGEMENTS FORTS A LA FNRCE

En retraite le 1^{er} juillet 2002, elle rejoignit aussitôt la fédération des retraités de Lorraine qui, détectant ses qualités, la désigna trésorière – gestion financière et fichier des adhérents de 2002 à 2007.

Lors de l'AG Nationale 2007 de la FNRCE, elle accepta de prendre en charge la trésorerie nationale, fonction où elle excella de 2007 à 2022 sans discontinuer. Gérer 5 000 adhérents répartis dans les 17 sections régionales lui prenait du temps mais permettait de vivre ce qu'elle appréciait : des contacts avec des collègues dans toute la France.

Parcours très riche tourné vers les autres, des qualités humaines reconnues : souriante, à l'écoute, humaniste et disponible mais aussi rigoureuse et avec du caractère pour défendre ses valeurs.

À sa fille Jessica, à ses deux fils Thierry et Éric, à ses petits-enfants et arrière petits-enfants, nous adressons nos plus vives et amicales condoléances.

Gérard Hocquart

Président de la Section Lorraine de la FNRCE



**BPCE
MUTUELLE**

Mutuelle et CGP : les AG

Les 11 et 12 juin, la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes (CEAPC) accueillait dans son siège Bordelais les assemblées générales de BPCE Mutuelle et de la CGP. Ce fut l'occasion pour Frédéric Bourg, directeur général, de réaliser un point sur la situation de place du système de santé.

Il a souligné que la tendance démographique de vieillissement de la population combinée aux dispositions réglementaires de transfert des charges de l'assurance maladie vers les complémentaires santé aboutissaient à une augmentation à la fois significative et chronique des dépenses de santé pour l'ensemble des mutuelles.

SUR LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Pour sa part, BPCE Mutuelle demeure attachée à limiter au maximum l'augmentation des cotisations sans toutefois pouvoir ignorer les impératifs d'une gestion à l'équilibre de ses contrats. Ainsi, les hausses de cotisations appliquées à la gamme ASV (Atout Santé Vitalité) sont à la fois inférieures aux augmentations observées sur le marché et à la hausse du PMSS (plafond mensuel de Sécurité Sociale). Pour illustration, la cotisation ASVO augmente de 4,9 % en 2024 alors que la hausse moyenne du marché s'établit à 7,3 % et que le PMSS augmente de 5,4 %. La mutuelle poursuit par ailleurs ses actions de redistribution exceptionnelle, ses résultats le lui permettant, avec 50 % de remise sur la cotisation du mois d'avril 2024.

S'agissant du réseau de soins Santéclair, F. Bourg encourage les adhérents à utiliser le réseau, celui-ci garantit en effet aux adhérents la qualité des équipements (lunettes, audio prothèses par exemple), la qualité de service rendu par le professionnel, de moindres restes à charge, et le tiers payant à hauteur

des garanties. A la question posée de l'accès aux professionnels du réseau de soins dans certaines régions frappées par les déserts médicaux, il répond que cette situation est effectivement préoccupante mais que la problématique est bien plus large que celle du réseau de soins qui n'a malheureusement pas la capacité de faire apparaître des professionnels de santé là où il n'y en a pas.

QUELQUES MOTS SUR LA CGP

Monsieur Bourg est ensuite intervenu pour présenter l'impact de la réforme des retraites de place sur les régimes de retraite de la CGP. En synthèse, les personnes déjà retraités ne sont évidemment pas touchées par la réforme. Pour les personnes non retraités, 16 000 sur 50 000 dans le régime de maintien de droits et 106 000 sur 130 000 dans le régime de retraite supplémentaire subiront les impacts de la réforme.

En ce qui concerne la gouvernance, à la demande du président de la FNRCE un KIT à l'intention des délégués est en voie d'élaboration et sera publié au mois de juin.

L'assemblée générale a adopté à l'unanimité les différents rapports annuels qui lui ont été présentés pour l'exercice 2023.

Brigitte Bligné
Membre du CA de BPCE Mutuelle
Secrétaire Générale

Gorges profondes

Dans infos retraités n°114 nous partageons avec Philippe Pauliat son itinérance sur le « sentier des douaniers ». À la même période, Patrick Bourdon empruntait quant à lui le GR 756 pour une randonnée au profil plus accidenté dans les gorges et la vallée du Tarn. Naturellement, nous l'avons interrogé...

Durant 11 jours entre mai et juin 2023, Patrick a parcouru 190 km en 9 étapes de 20 à 25 km. L'allure moyenne calculée de 4 km/h est respectable eu égard aux dénivelés constatés (+4800m / -5000m). Pour ce faire il fallait bannir le superflu du sac à dos de 5 kg : le repas de midi, 3 litres d'eau et des vêtements de pluie pour parer aux orages de fin d'après-midi. A 60 € par jour, le budget était également calculé au plus juste.

IR : Patrick, comment as-tu choisi cet itinéraire ?

PB : Je suis adhérent d'un club charentais (Les Randonneurs de la Vallée de l'Échelle) qui propose des sorties auxquelles on peut s'inscrire selon son degré de forme.

IR : Peux-tu décrire le type de randonnée ?

PB : C'est une rando de moyenne montagne et de plaine, avec quelques passages un peu plus compliqués dans la partie des gorges qui sont abruptes par moment.

IR : Compte tenu de ces difficultés (cf. les dénivelés évoqués plus haut) quels sont les prérequis ?

PB : Malgré les apparences, cela reste un parcours de difficulté moyenne et très accessible à qui pratique une activité physique régulière.

IR : L'équipement est important quand on part randonner plus de 10 jours : qu'avais-tu prévu ?

PB : A cette période, les matinées sont un peu fraîches et les après-midi chauds (souvent des orages à partir de 16h/17h) donc des vêtements plus ou moins chauds pour le départ et surtout des vêtements de pluie (poncho...), 2 paires de chaussures de marche, 2 gourdes, casquette. Bref, les vêtements classiques du randonneur avec une

petite trousse à pharmacie contenant le minimum de base : compresses, désinfectant, granules d'Arnica, seringue aspire-venin, crème pour les piqûres d'insectes, et quelques comprimés d'anti-inflammatoire.

IR : Outre l'équipement il faut un peu de matériel tout de même...

PB : Oui mais cela reste très raisonnable. Il faut impérativement les bâtons de marche pour les montées et les descentes mais également sur les sols humides rendus glissants par la pluie. Pour





ma part j'utilise le logiciel « Openrunner » sur mon téléphone portable. Nous avons également une batterie de secours, des cartes et des topo-guides.

IR : Préparer une telle randonnée, n'est-ce pas un peu « prise de tête » ?

PB : En fait, toute l'étude a été réalisée en amont par un membre du club (parcours, hébergement, logistique...). Ensuite nous avons eu 3 réunions de préparation qui ont permis de finaliser et de valider le projet. Pour chaque journée des binômes ont été désignés, charge à eux de mener la randonnée du jour et faire un topo sur les sites traversés. Bref, organisation et répartition des tâches.

IR : Ce genre de périple n'est-il pas émaillé de rencontres ?

PB : Oui, le plus souvent avec les hébergeurs qui sont parfois des « personnages » et de temps à autres des partages intéressants avec d'autres randonneurs, mais pas d'anecdote particulière si ce n'est que nous avons dormi dans « la ferme des Cévennes », à Florac Les 3 Rivières, et qui vaut le détour ne serait-ce parce qu'elle a été le lieu du tournage du film *Antoinette dans les Cévennes*, avec Laure Calamy accompagnée de son fameux âne Patrick.

IR : Quelques mots au sujet des chemins empruntés

PB : Le GR 756 vient juste d'être homologué : le balisage est donc récent et très lisible. Les chemins étaient bien entretenus. La première partie de notre périple, dans les gorges encaissées, était grandiose. La seconde s'est déroulée dans une vallée qui offrait

des paysages plus ouverts et des terres cultivées. C'était deux ambiances très différentes et j'ai préféré la première.

IR : A l'occasion de cette randonnée as-tu constaté des atteintes à l'environnement ?

PB : Pas vraiment de pollution visible, mais il y en a toujours un peu par endroits. Quant à nous, nous conservons nos déchets dans nos sacs pour les jeter dans les poubelles de tri lors des traversées de villages.

IR : A quoi occupiez-vous donc vos soirées ?

PB : Tous les soirs nous nous réunissions avant le dîner pour étudier le parcours du lendemain (difficultés particulières, dénivelé, durée estimée, choix des chauffeurs de mini-bus pour le transfert des valises). Mais après le dîner, personne ne traînait pour se mettre au lit : nous étions fourbus !

IR : Fort de cette expérience, quels conseils de préparation peux-tu donner à qui voudrait se lancer sur tes traces sans trop souffrir ?

PB : Marcher régulièrement, 2 à 3 fois par semaine, sur des distances variant de 12 à 15 km, puis, quand la date de départ approche, augmenter le kilométrage pour passer à 20-25 km.

IR : Dernière question. Quel est ton prochain objectif ?

PB : Sûrement la traversée du département du Jura (l'Échappée Jurassienne)

Propos recueillis par Gérard Viel

Centre de tous les conflits : La LORRAINE, son histoire ...

La région Grand-Est réunit aujourd'hui l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. C'est l'histoire de cette dernière que nous allons évoquer, territoire de 2 328 000 habitants, épice de conflits les plus meurtriers de notre histoire, jugez-en plutôt !

DE LA PRÉHISTOIRE A CHARLEMAGNE (VERS 843)

- Avant -50, l'Est de la France actuelle fut habité, après la préhistoire, par les Celtes, les Leuques, les Gaulois...
- De -50 à 250 après JC, ce territoire fut sous domination romaine : l'Amphithéâtre de Grand, l'aqueduc de Gorze à Metz ou les Thermes de Bliesbruck en sont les principaux vestiges.
- Vers 250-285, début de la décadence des romains du fait, notamment, des invasions barbares dont la plus célèbre est celle des Huns qui rasent la ville de Metz en 451.
- En 486, Clovis l'intègre dans son royaume mais à sa mort en 511, et le partage de ses terres, l'Est de la France est divisé entre ses fils.

La réunification de l'empire franc va échouer et la Lorraine sera contrôlée par de nombreux suzerains, dont le roi Dagobert 1^{er} encore connu pour avoir... mis sa culotte à l'envers.



DE LA MORT DE CHARLEMAGNE À LA NAISSANCE DE LA LORRAINE

À la mort de Charlemagne puis de son fils, l'empire fut partagé, par le traité de Verdun en 843, en trois royaumes :

- la France à l'Ouest,
- la Germanie à l'Est,
- la Lotharingie au centre - du nom de son premier roi Lothaire.

Durant cette période, l'église catholique se structure avec notamment les trois Evêchés (Metz, Toul et Verdun) qui reçoivent l'immunité, la fondation de 18 abbayes cisterciennes, l'ordre des Chanoines des Prémontrés qui attestent de la prédominance religieuse de l'époque.



Au fil des alliances, en 911, la Lotharingie passe sous le contrôle de Charles le Simple, roi de la France occidentale puis devint un duché de l'empire Germanique en 925.

DE LA NAISSANCE DE LA LORRAINE À SON RATTACHEMENT À LA FRANCE

En 959, une partie de la Lotharingie deviendra le Duché de Lorraine, sans véritable identité et sans capitale. Ce n'est qu'en 1048, qu'un comte de Metz, Gérard 1er de Lorraine se voit attribuer officiellement le Duché de Lorraine et s'installe dans une ville nouvelle : Nancy.

La Lorraine actuelle, au cours de la période comprise entre le 10^{ème} siècle et 1755 (date de son rattachement à la France), vit une période mémorable. Elle est le centre de tous les conflits, du fait du morcellement de ses territoires – Duché de Lorraine, Comté de Bar, Trèves, les trois Evêchés, Comté de Luxembourg et la ville de Metz – avec, pour chaque entité, des souverains tantôt favorables à la France, tantôt à la Germanie et aux Habsbourg d'Autriche.

Quelques dates importantes entre la naissance de la Lorraine et son rattachement à la France :

1429 - Jehanne d'Arc, née à Domrémy, village situé à la frontière entre le Comté de Bar et le duché de Lorraine, se rend à la forteresse de Vaucouleurs, seule cité au nord de la Loire restée fidèle au roi de France (avec le Mont St Michel), pour obtenir une escorte, se rendre à Chinon pour son périple victorieux jusqu'à Reims.

1477 – Mort à la bataille de Nancy de Charles, le puissant Duc de Bourgogne qui avait des vues sur la Lorraine.

1480 – René II, réunit les duchés de Bar et de Lorraine ce qui assure une certaine force et indépendance à la Lorraine.

1500 (env.) - des pluies torrentielles ravagent la Lorraine et la prospérité économique fait place à la famine et à la peste.

Mais malgré la peste et les guerres, la Lorraine reste florissante jusqu'en 1630 et l'arrivée d'une autre maladie, la terrible peste orientale, qui fait des dégâts considérables.

Cette période marque le début de la guerre de trente ans. Richelieu, au nom du roi de France, profitant des famines et maladies veut s'emparer de la Lorraine.

La France, aidée de ses alliés Suédois, pille, dévaste et occupe la Lorraine en 1633, laquelle perd les trois quarts de sa population mais reste toutefois indépendante, avec Léopold 1^{er} de Lorraine.

Léopold développe l'agriculture, l'industrie et le commerce dans le duché, en allégeant les impôts et, en 15 ans, la population double, notamment grâce aux expatriés de retour dans le pays. Il entreprend aussi la construction du château de Lunéville, le petit Versailles...

Mais cette prospérité ne peut qu'exciter les convoitises des voisins, en particulier de la France.

1735 - le futur duc de Lorraine François III doit épouser Marie-Thérèse d'Autriche, héritière des Habsbourg.

Louis XV ne peut accepter que la Lorraine passe sous l'autorité directe de l'Autriche... La puissance de son armée est un atout pour obtenir le renoncement de François III au trône de Lorraine, en échange de la Toscane.

Mais comment faire accepter une telle décision aux lorrains ?

Louis XV prend la décision de ne pas annexer la Lorraine immédiatement afin de ne pas engendrer une nouvelle guerre.

1737 – Mais il installe son beau-père, Stanislas 1^{er}, ex-roi de Pologne, à titre viager en Lorraine, avec comme condition que la Lorraine soit intégrée à la France lors de la mort de Stanislas, ce qui se réalisa en 1766 et fut accepté par les Habsbourg d'Autriche en échange de François III et de territoires en Italie. Stanislas mène une politique sociale et artistique qui le rend célèbre dans toute l'Europe. Ses sujets le surnomment « le bienfaisant », ce qui facilite l'intégration de la Lorraine à la France.

LA LORRAINE FRANÇAISE PENDANT LA RÉVOLUTION

Cela ne fait qu'une vingtaine d'années que la Lorraine fait partie du royaume alors qu'éclate la Révolution française mais ses députés sont très actifs et obtiennent en 1790, la création des 4 départements lorrains : La Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges.

LA LORRAINE SOUS L'EMPIRE

Sous l'empire, la Lorraine connaît une prospérité

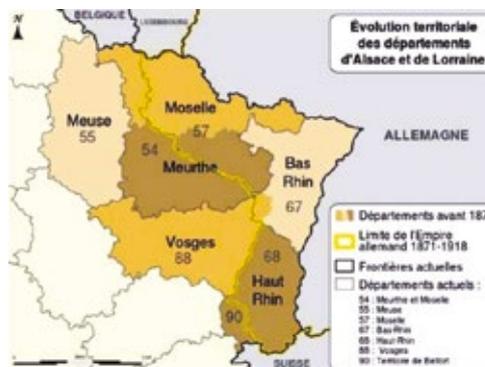
matérielle due au commerce transfrontalier avec la Belgique et l'Allemagne.

Après les défaites Napoléoniennes vers 1815, la Lorraine est occupée par les Russes, les Prussiens et les Autrichiens mais se relève rapidement, dès 1820, du fait d'une natalité très forte.

La révolution de 1848 et le coup d'État de 1851 sont globalement ignorés des lorrains qui plébiscitent Louis-Napoléon Bonaparte à l'élection présidentielle de 1848 (285 525 voix contre 67 065 à Cavaignac). Les infrastructures se développent – Ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, Canal de la Marne au Rhin, les forges et aciéries : la Lorraine en 1870 est devenue la première région productrice de France avec 30 % de la production nationale (contre 11 % dix ans plus tôt).

À la veille de l'invasion allemande de 1870, la Lorraine est en plein essor économique et, de ce fait, devient une cible économique pour l'Allemagne.

LA LORRAINE ET LA GUERRE DE 1870



Face à la menace de l'Allemagne, des travaux de fortification, malheureusement inachevés, avaient été engagés par la France, notamment à Metz et le long de la frontière, lorsque la guerre de 1870 éclate... L'Allemagne, plus prête militairement, envahit la Lorraine et la capitulation de Metz engendre la défaite de la France.

Outre une indemnité de guerre de 10 millions, une partie de la Lorraine est annexée (voir carte).

La Lorraine est coupée en deux avec des familles déchirées (plus de 11 000 lorrains quittent leurs villages pour revenir en France).

L'esprit de revanche est déjà très présent...

La migration de population concerne surtout les plus aisés et les plus cultivés, et cela constitue l'élément

moteur du dynamisme de Nancy et des Vosges (Art nouveau, essor industriel et du textile dans les vallées des Vosges).

Mais la principale conséquence notable de cette guerre de 1870 est un renforcement de part et d'autre des fortifications, chaque pays préparant le prochain conflit, inévitable...

LA PREMIERE GUERRE MONDIALE : 1914-1918

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche par un terroriste Bosniaque déclenche, par le jeu des alliances, une guerre européenne. En France, l'esprit de revanche que nourrissait la perte de l'Alsace-Lorraine, est propice aux hostilités. La Lorraine est immédiatement touchée par les combats. Des lorrains, sous des uniformes français, ou allemands par suite de l'annexion de 1870, s'affrontent...

D'abord envahies, la Lorraine et la France, aidées par les pays alliés finissent par vaincre mais le résultat est alarmant : des villages détruits non reconstructibles, 10 millions de morts et 21 millions de blessés tous pays confondus.

La France retrouve les territoires perdus en 1870 mais les départements créés alors sont maintenus. 30 000 habitants d'origine allemande sont expulsés de la Moselle...

L'ENTRE-DEUX GUERRES

Sur le plan économique, la Lorraine redevenue Française récupère des ressources minières quasiment intactes.

Sur le plan militaire, la ligne Maginot est construite de manière à prévenir une nouvelle invasion allemande.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cette seconde guerre mondiale commence par l'occupation de la Moselle par les forces allemandes et, malgré la ligne Maginot, les forces françaises sont défaites et l'armistice est signé par Pétain.

Lors de cette première partie de la guerre, de nombreux français, hostiles à l'Allemagne sont déportés, des villages sont rasés, brûlés, en application de la stratégie allemande.

De féroces combats ont lieu de 1942 à 1945 dans



toute la Lorraine, jusqu'à la libération, d'abord grâce au maquis, renforcé à la fin de la guerre par l'apport des troupes alliées.

La guerre marquera profondément la Lorraine et sa population car aux morts au front s'ajoutent ceux exterminés dans les camps de la mort par les nazis.

LA LORRAINE DE NOS JOURS

Après s'être développée rapidement après la guerre, notamment dans la sidérurgie, la Lorraine subit la crise du charbon, la fermeture des aciéries, de même que les difficultés liées au textile, face à la concurrence à bas prix des pays d'Asie.

Dès 1960, la région entame peu à peu une reconversion dans l'automobile, l'agroalimentaire, la logistique et la plasturgie.

L'emploi transfrontalier permet également de maintenir aujourd'hui un taux de chômage dans la moyenne nationale.

Au niveau administratif et politique, la région Lorraine disparaît et se trouve rattachée au Grand-Est, avec l'Alsace et la Champagne-Ardenne.

Mais la Section Lorraine de la FNRCE subsiste... jusqu'à quand ?

Gérard Hocquart
Section Lorraine de la FNRCE

Eurorencontres 2024 à Palma de Majorque

Que dire sur cet événement qui cette année a eu une saveur très particulière, à la fois douce et amère...

Tout d'abord, un constat s'impose : de 10 pays représentés par 800 congressistes il y a une petite vingtaine d'année, nous nous sommes retrouvés en 2024 à 4 pays et moins de 170 participants.

BONNE NOUVELLE CEPENDANT

Rappelons que toutes nos sections régionales ont collaboré au thème sociétal des Eurorencontres de cette année « Autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile ». Les fruits de ces expressions régionales ont été compilés dans une proposition siglée FNRCE. Nous pouvons donc nous féliciter que cette contribution ait été reprise à 90 % dans la synthèse que le Groupement Européen des Retraités Caisses d'Épargne a livré à la Plateforme AGE, chargée comme nous l'écrivions dans notre précédent numéro, de défendre les intérêts des personnes de plus de 50 ans au sein de l'Union Européenne.

DÉCOUVERTE DE L'ÎLE

Les Eurorencontres sont également l'occasion d'un périple touristique. Notre hébergement localisé à Colonia de Sant Jordi, une commune de l'île de Majorque a été le point de départ de plusieurs excursions qui nous ont permis de découvrir la plus grande des Îles Baléares. Notons plus particulièrement : le 17 mai, nous sommes allés à la découverte de Palma, capitale de Majorque, avec notamment le château de Bellver d'où nous avons pu admirer une vue panoramique sur la baie de Palma et la visite de la fabuleuse Cathédrale Basilique de Santa Maria, construite sur les murailles de l'ancienne ville et dressée face à la mer qui abrite la plus grande rosace d'Europe.

L'après-midi a été consacrée à une excursion vers Soller et son pittoresque port. C'est à bord d'un train du début du XX^{ème} siècle, qui depuis 1912 parcourt la merveilleuse Serra de Tramuntana, que nous

nous y sommes rendus. Après avoir visité Soller, nous avons rejoint son port grâce au 1^{er} et dernier tramway électrique de Majorque.

Le 20 mai, marqué par la visite des Grottes du Drach, merveille naturelle avec son lac souterrain reconnu comme le plus grand d'Europe où nous avons assisté à un magnifique spectacle de sons et lumières.

MAIS LA OU ÇA COINCE...

Concernant la partie statutaire (Conseil d'Administration, assemblées générale et plénière), force est de constater qu'elle n'a pas répondu à nos attentes en raison d'un manque de clarté sur le fonctionnement et les objectifs poursuivis. De plus, les échanges entre les participants des différents pays (Espagne, Portugal, Italie, France) s'avèrent restreints en raison de la barrière de la langue qui, malgré l'intervention ponctuelle des interprètes, n'a pu être franchie. Le constat dressé en début d'article nous amène à nous interroger sur la désaffection que connaissent ces Eurorencontres. Le dernier Conseil Fédéral National a posé la question de la permanence de notre présence au sein du Groupement Européen. Une décision sera prise d'ici la fin de l'année.

Monique Boutavin

Déléguée française au Groupement Européen



Grottes du Drach



Délégation FNRCE



Château de Bellver



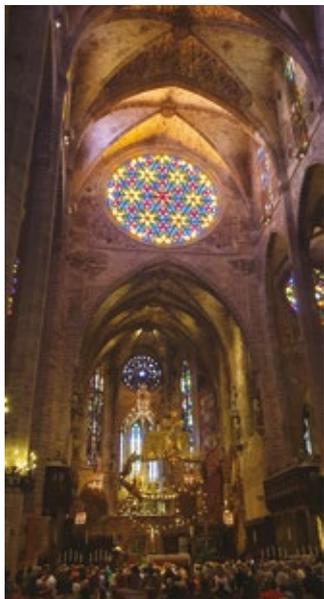
Soller



Cathédrale basilique de Santa Maria



Grottes du Drach



Immense Rosace

PIONNIÈRES !

Beau livre
à paraître
en décembre
2024

L'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne réalise l'ouvrage *Pionnières !* à paraître en décembre 2024. Illustré de nombreux documents, ce livre met en scène, d'une manière vivante et moderne, l'extraordinaire métamorphose de la société française depuis le début du XIX^e siècle. Au fil des pages, le lecteur voit défiler l'époque et découvre comment les Caisses n'ont cessé d'innover pour inspirer les mutations industrielles, sociétales ou écologiques. Résolument moderne et tourné vers l'avenir, ce livre ne ressemble à aucun des autres livres publiés sur les Caisses d'Épargne.

C'est un parfait cadeau pour vos clients, partenaires et collaborateurs.

L'ouvrage paraît chez Tallandier, maison d'édition de référence en histoire.

Le livre vous est proposé à un tarif préférentiel de 15 € TTC l'exemplaire. Des réductions vous sont proposées selon le nombre d'exemplaires commandés :

- 200 exemplaires : 10 % de remise au-delà de 500 exemplaires : 20 % de remise.

**Date limite
pour commander
vos exemplaires :**
10 septembre 2024

**Contactez sans délai vos
représentants régionaux de la FNRCE
qui regrouperont vos demandes pour
qu'une commande nationale globale
puisse être réalisée afin d'obtenir les
meilleurs tarifs.**



Association pour l'Histoire
CAISSE D'ÉPARGNE